

Compte rendu du conseil de la vie sociale du 21/02/2022
EHPAD Notre Dame du Bourg Site du Bourg
14h30

Présents : Sylvie Astier, Emmanuelle Lacour, Sébastien Leduc, Mr Isnard, Mme Peretto, Sylvie Bultel, Mme Chabalière (représentante de la mairie).

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 25/10/2021
Le PV est validé.
- Activité de l'EHPAD pour 2021. Le Site du Bourg affiche une activité optimale pour 2021, avec un taux d'occupation de 99,04 %. Nous notons cependant un turn over plus important que les années précédentes avec 9 nouvelles entrées.
- Activité de l'accueil de jour : L'accueil de jour a adapté son activité en raison des contraintes sanitaires. L'activité à domicile s'est fortement développée.
Un tableau complet détaillant l'activité de tous les services est remis aux participants. (en annexe).
- Information sur les évaluations internes et externes :
Nos évaluations auraient dues être rendues pour le 03/01/2022, nous avons fait le travail mais la réglementation a changé. Le référentiel d'évaluation et les calendriers de réalisation sont modifiés.
Avant, il fallait produire une Evaluation interne tous les 5 ans et une Evaluation externe tous les 7 ans pour pouvoir obtenir au bout de 15 ans de renouvellement d'autorisation de fonctionner.
A présent, il faut produire une évaluation tous les 5 ans, effectuée par un organisme extérieur. Celle-ci doit être précédée par une auto évaluation de préparation. Si le calendrier est respecté, nous devrions être évalués en juillet 2023. Nous sommes dans l'attente de la publication du nouveau référentiel qui devrait être diffusé par le gouvernement.
Une fiche memo est remise à chaque participant du CVS, elle détaille l'objectif du nouveau dispositif d'évaluation de l'HAS, (Haute Autorité de Santé) qui a absorbé l'ANESM (Agence nationale d'Evaluation Sociale et médicosociale) les trois enjeux principaux qui sont : permettre à la personne accompagnée d'être actrice de son parcours, inscrire les structures dans une perspective d'amélioration continue de la qualité, et promouvoir une démarche porteuse de sens pour les ESMS et leurs professionnels.

Trois chapitres et trois méthodes : l'accompagné traceur (la personne), le traceur ciblé (les professionnels), l'audit système (l'ESMS).
- Point sur le COVID et sur la vaccination : Il n'y a pas eu de covid dans nos EHPAD en 2021, ni chez les résidents, ni chez les salariés. Aucun cas non plus en 2020 sur le site du Bourg. Une épidémie en janvier 2022 avec 14 cas de résidents sans gravité et 3 salariés sur le site du Bourg, cette épidémie a été maîtrisée en moins d'une semaine et n'a conduit à aucune hospitalisation ; Mme Lacour tient à féliciter l'équipe pour l'excellent travail produit à cette occasion et la solidarité entre les personnes.
Quelques cas sans gravité à l'accueil de jour avant Noël ont imposé la fermeture du service durant une semaine. Concernant la vaccination, 19 personnes ont eu la troisième dose, 1 personne était positive en novembre lors de son entrée à l'EHPAD. 1 rappel à faire en février, 1 refus de rappel, 1 refus total de vaccination et une 2ème dose à faire chez une personne infectée en janvier. Très bon taux de vaccination de 96 %.
Mr Isnard informe que son dermatologue lui a demandé un autre document que son pass sanitaire avec 3/3. Nous sommes étonnés et allons nous renseigner.
- Information sur la réunion de coordination gériatrique : elle aura lieu le 22/02/2022. C'est une réunion obligatoire qui doit être organisée une fois par an sous la présidence du médecin coordonnateur. Les médecins traitants sont invités mais ne viennent pas, les partenaires viennent nombreux en général (pharmaciens, HAD, Soins palliatifs etc...) Le RAMA (Rapport d'Activité médicale) est présenté, les questions relatives à la qualité de soins et à la sécurité du circuit du médicament sont traitées. Le compte rendu de cette réunion est envoyé à l'ARS.
- Information sur le développement des TNMP Thérapies Non médicamenteuses Personnalisées. Comme le prévoit notre CPOM Contrat Pluri Annuel d'Objectifs et de Moyens, nous développons ce type de thérapies pour les personnes qui ont des troubles du comportement. Mme Lacour informe les participants que notre médecin télécoordinateur favorise l'utilisation de ce type de thérapies et les promeut ; Il a d'ailleurs rédigé

un article sur le site internet de l'Association Saint martin sur lequel il explique ce que sont les TNMP, dans quel cadre elles s'appliquent, comment elles se matérialisent et comment les différencier d'une activité d'animation. Nous avons à présent pris l'habitude de travailler avec les outils Montessori, mais aussi, la couverture Maase, la table magique, les poupées empathiques, la réminiscence. Les TNMP sont de trois types : fonctionnelles (activités physique adaptée), cognitives (ateliers mémoire) et comportementales (musicothérapie).

- Animation : l'animation au site du Bourg est assurée par les sœurs et jusqu'au mois d'Août par Raphaël, contrat parcours emploi compétence. Isabelle Messina intervient le jeudi après-midi selon ses possibilités. Pour les prochaines semaines, des ateliers de peinture seront organisés dans le cadre de la fabrication de décorations sur le thème de pâques. Des structures en bois seront fabriquées et installées dans les jardins. Un atelier activité physique adapté est prévu avec un intervenant extérieur. Le jeudi, Isabelle propose des ateliers mémoire, cognitifs et lecture partage. Mercredi 22 février, une animation sera proposée par Guy le chanteur avec les gouter d'anniversaires. Mme petit et son accordéon sera au Site du Bourg le 24 mars, et le chanteur Mr Daniel viendra une fois par mois en alternance sur chaque site.
- Point sur les travaux : Après les gros travaux effectués sur le parking, avec un terrain de boules et un rond point, nous allons faire venir l'ESAT pour ré agencer les espaces verts. Il est prévu de trier et ranger les différents locaux de stockage du site du Bourg. Le système d'appels malades doit être entièrement remplacé. Un projet de réaménagement du secrétariat est en cours afin de le rendre plus accueillant et plus accessibles aux personnes qui ont des difficultés à rester debout. Un projet d'installation d'un visiophone à l'entrée a été validé, et un local plan bleu va prochainement être installé.
- Questions diverses : Mme Chabalière indique que la Mairie souhaite mettre en place une action en faveur de ses centenaires, lui faire remonter la liste des personnes qui ont 100 ans et plus.
- Mme Peretto n'est pas contente du repas de midi, dit que sa tranche de foie de veau était trop petite. Elle voudrait de l'ail dans les courgettes et les poivrons sans quoi ils n'ont pas de goût et elle voudrait plus de jus dans les plats en général. Elle dit que la choucroute est très bonne mais n'aime pas les calamars.
